
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1997



INFORMATIONS VERNIER

Le TCS s'installe à Vernier

Avec l'achèvement des immeubles D, E et F du Blandonnet International Business Center (BIBC), ce sont quelque 600 nouvelles places de travail qui apparaissent sur Vernier. A lui seul, le célèbre Touring Club Suisse, fort de près de 1,4 million de membres, en représente 430. Une bonne nouvelle à l'heure où celles-ci sont plutôt rares. A ce titre, signalons aussi l'arrivée de la succursale genevoise du groupe informatique français Bull, soit une cinquantaine de personnes.

La venue du TCS est pour nous l'occasion de faire le point sur les gros employeurs verniolans, comme lors de l'arrivée des SIG en septembre 1995. En effet, avec plus de 1300 sans-emploi, les autorités ont décidé de faire de la lutte contre le chômage une priorité. La permanence d'Aïre-Le Lignon ne suffit pas, d'où la constitution le 26 novembre de l'association Vernier Intégration Emploi (VIE) qui développera les projets du Pacte pour l'emploi, et en la mobilisation du Conseil administratif afin de soutenir la venue de Pfister, par exemple.

SOMMAIRE

Renseignements utiles

Administration municipale
Mairie de Vernier
Rue du Village 9, tél. 306 06 06
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous)
de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30
Tél. 306 06 26 ou 306 06 27
Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux
Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie
(Routes, parcs et promenades, TPV)
Via Monnet 3, tél. 306 07 67
Levée des ordures:
Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi
Association VIE (Vernier Integration Emploi)
Rue du Village 9
Tél. 306 06 48

Service des sports
Secrétariat, tél. 796 62 96
Route du Bois-des-Frères 30

Service du feu, tél. **118**

Gendarmerie genevoise, tél. **117**
Poste de Blandonnet
Ch. Blandonnet 2, tél. 939 03 80

Police municipale
Mairie de Vernier, tél. 306 06 06
Poste de Vernier
Rue du Village 1, tél. 306 06 83
Poste des Avanchets
Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22
Poste du Lignon
Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence
Cardiomobile, tél. **144**

Médecins
Urgence AMG, tél. **322 20 20**
SOS Médecins, tél. **348 49 50**

Hôpitaux
Hôpital cantonal, tél. **372 33 11**
Hôpital de la Tour, tél. **780 01 13**

Centre antipoisons
Appel urgent, tél. **01/251 51 51**

Bourse aux vêtements
Chaque mardi de 14h à 17h,
le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h,
sous-sol de l' école des Ranches II
sauf vacances scolaires et jours fériés
et jeudis des mois de déc. et janvier

Services sociaux
Service social communal
Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage
Tél. 797 20 98
Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h
Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets
Rue Grand-Bay 18, tél. 796 59 30

Centre social de Châtelaine
Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon
Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11
Service d'aide à domicile A.G.A.D.
Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)
Service social, tél. 306 06 20
Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30
Centre social du Lignon,
Tél. 796 63 11 **et Centre social de Châtelaine** Tél. 979 06 06
Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues)
Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes)
Robert BORGIS

PAO: SRO-Kundig
Publicité: Mairie de Vernier

Correction: Mme J. BERNASCONI

Mairie de Vernier - CP 520
Tél. 306 06 06 - Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro:

BUDGET 1998 ...

parution 6 février 1998

délai rédactionnel 16 janvier 1998

Journal tiré à **14'500** exemplaires

Le TCS s'installe à Vernier

Le Touring Club Suisse a commencé à prendre possession de ses locaux à Blandonnet début octobre, avec la venue de son service informatique qui doit préparer le branchement de quelque 350 PC.

Puis, entre le 15 novembre et le 15 décembre, les autres secteurs du TCS, sis à la rue Pierre-Fatio 7-9, s'y installeront. Ce déménagement représente, avec les frais induits, un coût d'environ 1,5 million de francs. Mais le mobilier et les équipements informatiques étant récents, ils seront réutilisés une fois le réseau reconfiguré.

Les équipes situées à Meyrin (service camping et cyclotourisme, ainsi qu'une petite imprimerie utilisée pour la documentation interne) et à Gland (service sécurité routière, ainsi qu'un atelier de décoration qui s'occupe notamment des vitrines) suivront, de même que celle de la rue Pré-Jérôme (service d'administration des sociétaires). Ce sont à terme environ 400 personnes pour 430 postes de travail qui seront à Blandonnet d'ici Noël. Leur masse salariale, selon Peter Meyer, directeur du TCS, est d'environ 32 millions de francs. Mais il faut savoir qu'environ une cinquantaine d'employés sur 400 sont établis sur le canton de Vaud où ils payent leurs impôts. Bref, l'on peut estimer à près d'un demi-million de francs les rentrées fiscales envisageables par le biais de l'impôt personnes physiques pour la commune de Vernier. Comparativement, les 1300 employés des SIG rapporteraient près d'un million.

Inauguration par Flavio Cotti

Le promoteur Abraham ben David Ohayon avait ouvert le chantier de Blandonnet le 13 juillet 1995, après l'avoir repris de l'architecte-promoteur Jean-Pierre Magnin. Il s'agit d'une première étape, confiée à l'entreprise Induni. En quelques chiffres précis, signalons qu'au total ce sont 18'284 m^2 de bureaux (dont 13'764 pour le TCS), 4066 m2 de dépôts (dont 3548 pour le TCS) et 364 places de parking en sous-sol (dont 263 pour le TCS) qui ont été livrés. Le coût global des travaux est d'environ 65 millions de francs. Dans une seconde étape, la construction de 2 à 3 immeubles administratifs totalisant environ 35'000 m^2 de bureaux, est prévue.

Mais l'inauguration officielle du nouveau siège du TCS est fixée au 5 mars à 16h. Elle sera marquée par la présence du président de la Confédération Flavio Cotti, qui viendra ouvrir le Salon de l'auto.

Outre le TCS, un étage de l'immeuble F a été loué à la Fédération routière internationale, une organisation qui regroupe toutes les entreprises et les associations (près de 600) s'intéressant à l'infrastructure routière. Elle est représentée dans une centaine de pays et dispose à Genève d'un bureau de neuf personnes qui couvre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient. La FRI quittera en janvier les locaux qu'elle occupe à la rue de Lausanne.



Photo TCS

Enfin, signalons bien entendu le nouveau poste de quartier de la gendarmerie. Il a été inauguré le 21 octobre dernier en présence de deux conseillers d'Etat, Gérard Ramseyer et Philippe Joye, ainsi que de l'ambassadeur de Guinée, pays avec lequel la police genevoise entretient des relations soutenues depuis 1993. Pas moins de 47 personnes vont travailler dans ce poste qui couvre 18% du territoire genevois, soit notamment quatre cités (Meyrin, le Lignon, les Libellules et les Avanchets).

Quelle évolution ?

Voici 2 ans et demi, lorsque nous avions consacré notre thème d'Informations Vernier à l'installation des SIG au Lignon, nous avions relevé que 18 entreprises comptaient plus de 50 employés. Aujourd'hui, si l'on excepte les SIG et le TCS, qui sont des entreprises bénéficiant de statuts fiscaux particuliers, nous n'en comptons plus que 15. L'entreprise Mabilia a en effet été mise en faillite voici quelques mois. Et si ses activités sont reprises par la société Metalic SA, celle-ci n'a pu réengager pour l'heure qu'une vingtaine de personnes. En outre, le Grand Passage et Torre arts ménagers ont été absorbés, l'un par Globus, l'autre par Fust, et le nombre d'emplois sur Vernier en a pâti.

Par ailleurs, une mauvaise nouvelle est tombée voici quelques semaines: l'entreprise Genex va regrouper toutes ses activités dans ses locaux de Chêne-Bourg d'ici l'an 2000. Cela concerne pas moins de 160 personnes qui fabriquent actuellement des boîtiers pour Rolex. Genex est installée à Vernier depuis 1992 seulement, à côté de Virex. Cette dernière était un de leurs sous-traitants, lequel s'occupait de polir les boîtiers. Virex occupait environ 80 personnes lorsqu'elle a été absorbée en janvier 1995 par Genex. Globalement, Genex est l'un des principaux employeurs du canton avec 550 collaborateurs.

Centenaire en 1998

Deuxième employeur de la commune, depuis l'installation en septembre 1995 des SIG au Lignon, Givaudan-Roure SA s'apprête à célébrer le centenaire de son site verniolan en 1998. L'année sera marquée par diverses manifestations, parmi lesquelles certaines seront destinées spécifiquement aux Verniolans.

Nous vous en reparlerons en détail dans quelques mois.

Givaudan-Roure est le premier groupe mondial de l'industrie des parfums et des arômes, avec un chiffre d'affaires de 1770 millions de francs suisses. La société française Roure a été fondée en 1820 et la société suisse Givaudan en 1895. Toutes deux ont été intégrées au groupe Hoffmann-La Roche en 1963. Elles ont fusionné pour former Givaudan-Roure en 1991. Précisons qu'en 1997, Givaudan-Roure a fait l'acquisition de la société Tastemaker, mondialement réputée dans le domaine des arômes.

Le siège du groupe est installé à Vernier, là même où les frères Léon et Albert Givaudan construisent leur première usine en 1898 pour démarrer la création de produits et la composition de parfumerie. Il s'agit alors de fournir les principales maisons parisiennes. Vernier abrite, outre le siège du groupe Givaudan-Roure, son centre de production le plus important pour les matières premières aromatiques de synthèse et pour la parfumerie. Signalons que le site de près de 20 hectares comprend un locataire: la direction de Roche Consumer Health, une division de Roche forte d'une quarantaine de personnes, responsable de la vente des produits sans ordonnance. Dernière précision: Givaudan-Roure possède environ 5500 employés dans le monde, dont 1050 en Suisse (650 à Vernier et 400 à Dübendorf).

Travaux pour la Suisse romande

Vernier abrite aussi, au chemin Isaac-Anken, la division travaux de la SA Conrad Zschokke en charge de toute la Suisse romande. Cela représente près de 560 personnes sur un effectif d'environ 3000 personnes. En fait, la division travaux comprend des sections: bâtiment, génie civil, travaux publics-routes, démolition, travaux lacustres, microtunnelier, acquisition, transformations – rénovations, tubulaires – échafaudages, bétoncoupe, matériaux synthétiques, gypserie-peinture, transports et engins, et bureau des méthodes. Sans oublier l'administration, les finances et les ressources humaines. Le personnel basé à Vernier se répartit ainsi à fin octobre 1997: 465 à l'exploitation et 92 à l'administration. Précisons que ce groupe a été fondé en 1872 par Conrad Zschokke, mais que son siège n'est à Genève que depuis 1912. Depuis lors, le groupe s'organise en cinq régions qui disposent chacune d'une très large autonomie opérationnelle. Le chiffre d'affaires du Groupe avoisine le milliard, dont près du 20% est réalisé par la région Genève, y compris Rhône Alpes.

Le secteur du bâtiment reste bien représenté, malgré les déboires de l'entreprise Mangola en 1995 et de l'entreprise Mabilia cette année. En effet, outre Zschokke, trois entreprises tirent leur épingle du jeu. L'entreprise familiale Rampini SA & Cie vient de fêter son cinquantième anniversaire. Son patron, Mario Rampini dispose de 130 employés. «Nous avons été jusqu'à 350 en 1985 lorsque nous faisions la gare de l'aéroport» se souvient-il. Son entreprise est active dans divers secteurs: entreprise générale, bâtiment (à son actif: une partie des Charmilles, les Tulipiers, Eaux-Vives 2000, Palexpo, l'usine de la SIP à la Zimeysa, Hewlett Packard, etc.), rénovation (ex. les hôtels Métropole et des Bergues ou encore les bains des Pâquis), génie civil (ex. la zone industrielle de Mouille-Galand ou divers aménagements de l'autoroute de contournement), et enfin les travaux du lac (ex. le dragage de la rade).

Même nombre d'employés chez Maulini & Fils, devenu une société anonyme depuis le 1er janvier 1996, «afin de faciliter la succession à venir d'ici 5 à 10 ans», selon Louis Maulini. Cette entreprise familiale réalise désormais 90% de ses activités dans le gros oeuvre et 10% dans le génie civil. Ils sont parfois aussi promoteurs. Après avoir réalisé les 217-219 route de Vernier, ils sont en train de construire quatre immeubles locatifs de 3 étages sur rez au chemin de l'Esplanade, soit une quarantaine de logements. Et ils vont démarrer la construction d'un cinquième immeuble au chemin des Myosotis. Il est vrai qu'ils ont fini l'important chantier des Charmilles et la première étape du Cycle de l'Aubépine. Un seul regret: «Nous n'avons pas eu le mandat de la piscine couverte parce que nous étions 2% plus cher que Scrasa, malgré notre contribution fiscale non négligeable. D'autant que nous aurions pu nous aligner sur les tarifs de Scrasa».

Enfin, signalons le développement de l'entreprise Seydoux-DMB SA, sise au Lignon. Cette PME de 90 personnes environ a fait son trou en se spécialisant dans la rénovation: traitement du béton, lutte contre la carbonatation, revêtement de sols, réfection des fissures dans les murs, etc. Charles Seydoux a démarré son entreprise en mai 1985 et peut se targuer aujourd'hui d'un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 millions de francs.

Parmi les autres entreprises de la construction, citons François Cuénod SA, fondée voici dix-huit ans à Vernier et qui est spécialisée dans la restauration de monuments (à son actif la restauration de la cathédrale Saint-Pierre, le temple de Saint-Gervais, la maison Tavel et le château de Prangins). Ou encore Beton Bau SA qui s'est occupée d'une partie du gros oeuvre des Charmilles ou encore du nouveau centre commercial de Signy, en consortium avec Perret.



Givaudan-Roure, dans la boucle du Rhône

Le TCS s'installe à Vernier

Bijoux et horlogerie

Vernier n'a pas sur son sol d'entreprise horlogère en tant que telle, mais presque. Que cela soit Genex (du groupe Rolex), Boninchi ou Vaudaux, il s'agit d'industrie en liaison directe avec cette branche économique. Nous n'allons pas revenir sur Genex, par contre voici une brève présentation de Vaudaux SA. Il s'agit en fait d'une manufacture de gainerie et maroquinerie, sise à l'avenue Louis-Pictet. C'est en 1908 que Marc Vaudaux fonda la maison qui porte son nom. Mais ce n'est qu'après l'arrivée de la 3e génération qu'une nouvelle usine est construite à Vernier, en l'occurrence en 1972. Aujourd'hui, depuis le 31 août 1997, Jacques Vaudaux assume désormais seul la direction générale, tandis que sa fille, Isabelle, a repris la direction commerciale.

Quant à l'entreprise Boninchi SA, elle occupe la place de leader du secteur des remontoirs et des poussoirs de montres. Elle est installée à Châtelaine depuis 1929 déjà. Elle fournit les plus grandes marques de l'horlogerie suisse. Son chiffre d'affaires se stabilise autour de 30 millions de francs.

Industrie

D'autres petites industries se situent encore sur notre commune, telles Kugler Bimétal SA et Compac SA. Kugler Bimétal SA a pour spécialité un procédé de coulée par gravité: l'application d'une fine couche de bronze sur de l'acier. Un produit qui équipe tous les trains d'atterrissage, les turbo-chargeurs d'ABB, les nouvelles locomotives, les marteaux-piqueurs, etc. «Notre chiffre d'affaires est en légère progression à 12 millions en 1997 et nous souhaitons atteindre 13 millions l'an prochain» déclare, confiant, Jacques Kugler, président du conseil d'administration de Kugler Bimétal SA. Relevons que Kugler Bimétal appar- tient à 100% à la famille Kugler. Par contre, Kugler Robinetterie SA appartient à 51% à la holding Kugler et à 49% à Similor.

A propos de Compac SA, deux mots: installée depuis 52 ans à Vernier, cette société fabrique des appareils de mesure pour les machines d'outillage, entre autres.

Imprimerie et Prozac

On ne saurait oublier le secteur de l'imprimerie, sans lequel ce journal ne verrait pas le jour.

Rappelons tout d'abord la présence de l'ex-imprimerie de feu le quotidien «La Suisse», laquelle a été rebaptisée «Centre d'impression Edipresse Genève», soit CIE. Un souci à brève échéance: le Journal de Genève est imprimé actuellement à Vernier au CIE. Mais à l'avenir, une fois la fusion avec le Nouveau Quotidien effectuée, soit d'ici au printemps 1998, «Le Temps» sera semble-t-il produit à Bussigny. Il pourrait donc y avoir un certain nombre de licenciements ou de transferts de poste. Le Syndicat du livre et du papier parle de la suppression de 20 à 25 postes.



L'atelier de coffrets pour l'horlogerie de luxe

Orientée dès son origine vers les horlogers les plus prestigieux, tels que Patek Philippe, Rolex ou Piaget, la maison Vaudaux collabore aussi avec des grands noms de la joaillerie, tels que Fred, Van Cleef & Arpels ou Mouawad. Vers la fin des années 80, sur demande de Louis Vuitton, elle développe un secteur de petite maroquinerie de luxe. Mais un des fleurons de la maison Vaudaux est son service de gainerie personnalisée. En 1991, l'entreprise a construit un second bâtiment qui abrite les ateliers de montage et les stocks. Son chiffre d'affaires est d'environ 15 millions de francs.

Plus réjouissant: le développement de SRO-Kundig S.A., qui vient d'ailleurs de décrocher le mandat d'impression du Mémorial du Grand Conseil à partir du 1er janvier 1998. Ce contrat, qui dure 4 ans, représente plusieurs millions de francs. Installée depuis 1985 à Châtelaine, cette imprimerie est le fruit de la fusion entre SRO (Service Rapide Offset) qui était à la rue Caroline et Kündig, la plus vieille imprimerie de Genève, sise rue du Vieux-Collège. Elle imprime entre autres «Informations Vernier».

Le secteur pharmaceutique est aussi représenté, même si les Laboratoires

Les principales entreprises établies sur Vernier

SIG	1300	Restaurants Manora SA	38
Givaudan-Roure	650	Jean-Marc & Dominique Cerutti	37
SA Conrad Zschokke Travaux	557	Boccard Parcs et Jardins SA	37
TCS	400	Coop-Genève	37
Migros	300	Procosa SA	37
Jumbo Blandonnet SA	184	Edouard Brique & Cie	35
Genex SA	160	Dell Computer SA	34
Vaudaux SA	150	Ambrosetti Ingénierie SA	34
Boninchi SA	130	Binggeli & Muhlebach SA	33
Rampini & Cie SA	130	Garage de l'Athénée	33
Maulini & Fils	130	Cogerim	32
Eli Lilly SA	125	Garage Emil Frey SA	31
CIE Centre d'impression	112	Entreprise François Cuénod SA	30
Seydoux-DMB SA	90	Beton-Bau SA	30
Robeco Bank (Suisse) SA	80	ASS Architectes SA	28
Kugler SA	60	Hennes & Mauritz SA	27
SRO-Kundig SA	50	Ch. Jérome & Cie	27
Bull (Suisse) SA	50	Interio SA	27
Angst & Pfister SA	43	Centre Balexert SA	26
Ferronnerie Genevoise SA	42	Jean-Pierre Conti	26
Roche Consumer Health SA	41	Mathys Expo SA	26
Compac SA	40	Temsa SA	25
Treyvaud Interdean SA	40	Pharmacie Principale	25

Sauter sont fermés depuis fin 1995. En effet, la société Eli Lilly, présente sur tout l'hémisphère, a deux sociétés sises à Vernier: Eli Lilly Export SA (90 personnes chargées de la vente, du marketing et de l'administration pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Europe de l'Est) et Eli Lilly (Suisse) SA (15 personnes pour le marché domestique et 20 délégués). Cette société américaine a été fondée en 1876. Avec 30 000 employés à travers le monde, elle fabrique des produits pharmaceutiques et vétérinaires. Elle est leader dans le traitement de la dépression avec le Prozac. Eli Lilly est également très bien placée en ce qui concerne la lutte contre le diabète (c'est elle qui a introduit le premier médicament à base d'insuline), les produits antibiotiques et les produits cardio-vasculaires.



Eli Lilly, une multinationale du secteur pharmaceutique

Le plus grand centre commercial

Impossible de ne pas parler de l'agrandissement du Centre commercial de Balexert. En mains de la Migros à 100% depuis le printemps 1996, ce centre va passer de 50 à 100 commerces d'ici deux ans. Une première étape s'achèvera au printemps 1998, et va permettre l'installation de 5 ou 6 nouvelles boutiques. Puis en septembre 1998, près de 10 autres suivront. Enfin, l'extension du centre ouvrira en deux temps: au printemps 1999 pour les commerces (environ 10 grandes surfaces), et à l'automne 1999 pour les dix salles de cinéma (dont l'exploitant sera Village Roadshow, un groupe australien). Enfin, dernière étape: à la mi-1999, les locaux de l'ancien Grand Passage seront transformés. Ils rouvriront à fin 2000 et seront sur deux niveaux, d'où l'apparition encore de 30 nouveaux commerces. «De 450 à 480 personnes qui y travaillent actuellement, le Centre passera à plus de 700. Avec une surface louée de 55'000 m², y compris les cinémas, il deviendra le 2e plus grand de Suisse, après celui de Glatt (ZH)» relève Pierre Kunz, directeur général du Centre commercial. L'ensemble de ces transformations, non compris les aménagements intérieurs des commerces et des salles de cinéma, représente un investissement d'environ 105 millions de francs.

Outre le Centre commercial de Balexert, la route de Meyrin est aussi bordée par le complexe abritant Jumbo et Interio, ouvert en novembre 1984. A ce propos, Pfister est prêt à s'installer dans le même secteur, mais dans la boucle formée par le chemin de l'Etang. La commune est décidée à soutenir l'implantation de cette entreprise qui permettrait l'arrivée de 130 emplois, dont 90 nouveaux pour le canton. «Cette entreprise a joué le jeu avec la commune, notamment en révisant à la baisse l'ensemble de son projet afin de tenir compte des remarques des riverains», relève la conseillère administrative Gabrielle Falquet.

En attendant de voir ce dossier aboutir, espérons que la zone de Mouille-Galand va pouvoir accueillir de nouvelles entreprises. En effet, à ce jour, seule l'entreprise Treyvaud Interdean SA, spécialisée dans le déménagement international, s'y trouve. Arrivée en décembre 1995, auparavant elle se situait route des Jeunes 7, elle a été fondée en 1973 et compte aujourd'hui une quarantaine d'employés. Pour bâtir son bâtiment, Jean-Marc Treyvaud a investi près de 6 millions de francs. «Nous grandissons lentement en grignotant des parts de marché. Ainsi, dans le déménagement international, nous avons 25% du marché». Cette entreprise met sur pied des déménagements dans le monde entier pour des organisations internationales, des missions étrangères ou encore des sociétés, telle Hewlett Packard. Notre tour d'horizon s'achève ici. Espérons qu'en 2000, nous pourrons nous réjouir de compter sur notre commune de nouvelles et florissantes entreprises afin de pouvoir à la fois redresser nos finances et aider à la réinsertion de nos chômeurs.

Serge Guertchakoff

Conseil municipal *Séance du 14 octobre 1997*

Le président du législatif, Ernest Greiner, indique que les autorités ont commencé à recevoir un certain nombre de plans concernant le cadastre du bruit. Au chapitre des communications du Conseil administratif, il est annoncé un effectif scolaire pour l'année 1997-1998 de 3102 élèves (3071 en 1996).

L'ordre du jour prévoit ensuite le vote d'une demande de crédit de 115'000 francs relative à «l'amélioration de la gestion des coûts de téléphone». Elle est renvoyée à l'unanimité en commission. Bernard Buntschu (adg) estime à ce propos prématuré l'achat d'appareils. Il relève notamment l'absence d'indication quant aux coûts connexes, notamment la formation du personnel.

Unanimité aussi en faveur de la vente de la parcelle 1710 (feuille 50/chemin des Vidollets) au prix de Fr. 200.— le m², soit un total de Fr. 65'600.—. Il en résulte un gain comptable pour la commune de Fr. 20'104.—. Signalons qu'il s'agit de formaliser un protocole d'accord signé en mai 1987.

Ecole de musique

Les élus décident à l'unanimité (abstention de Georges Baechler) d'accepter le legs fait à la commune par feu Charles Christen, ainsi que d'accepter la charge de créer une école de musique (piano, violon, chant) dont les modalités seront à convenir entre la commune et l'exécuteur testamentaire. La parcelle 421, sise chemin Du-Villard 3, sera mise en vente. Avec le fruit des intérêts des placements effectués avec le produit de cette vente, soit une somme estimée à 25'000 francs par an, une école de musique sera subventionnée.

Prêt à la FMCV

Longue discussion et vote partagé (19 pour et 13 abstentions: soc, 2 verts, 1 lib) pour un objet plus sensible: l'octroi d'un prêt de 1,1 million de francs à la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV). Il s'agit d'un prêt d'une durée maximale de cinq ans à 4% contre lequel la commune recevra une hypothèque de 800'000 francs sur l'immeuble 28 rue du Village. Cette délibération a été assortie de la clause d'urgence, la FMCV se trouvant à court de liquidités pour honorer ses prochains engagements échéant le 5 novembre 1997.

Plan directeur

Unanimité à nouveau autour du Plan directeur communal de Vernier, tel que présenté dans le rapport final du bureau Urba-Plan. Rappelons que le plan actuel datait de 1979 et commençait à n'être plus du tout adapté. Ce plan sera utilisé comme référence entre les autorités cantonales et communales pour l'étude et la conduite des projets relatifs au développement de Vernier. Rappelons que la mise au point et le vote de cet objet étaient l'une des priorités pour cette législature de notre Exécutif.

Projet de budget

Après diverses questions orales, le conseiller administratif Christophe Iseli présente le projet de budget 1998. Nous y reviendrons en détail dans le numéro d'Informations Vernier à paraître le 6 février. Sachez qu'il présente un montant de Fr. 53'879'723.— aux charges (en diminution de 1,83%) et de Fr. 52'937'605.— aux revenus (en diminution de 3,55%), soit un excédent de charges de Fr. 942'118.—. Ce projet a été envoyé pour étude en toutes commissions réunies.

Enfin, la fixation des jetons de présence des conseillers municipaux pour 1998 et la modification provisoire des statuts du personnel ont été envoyées en commission des finances. Ultime vote à propos d'une réfection d'urgence des solivages (pièces de bois supportant le plancher) de la ferme Bourquin. Par 30 oui, un refus (lib) et une abstention (rad), un crédit de Fr. 95'000.— a été voté.

S.G.

Conseil municipal *Séance du 18 novembre 1997*

C'est en présence d'un public venu nombreux qu'Ernest Greiner, président du Conseil municipal, ouvre cette séance. Suit le chapitre des communications du Conseil administratif. Population: à fin octobre, notre commune comptait 29'027 habitants, en diminution de 113 par rapport à fin août. Chômage: 1388 sans-emploi étaient inscrits à fin septembre sur la commune.

Parmi les communications de l'Exécutif, relevons encore:

- Le Conseil administratif a décidé d'écrire à tous les partis politiques pour les inciter à respecter les emplacements prévus pour l'affichage à l'occasion des opérations électorales. En cas de débordement, il leur sera facturé les frais de nettoyage.
- Le Département de l'intérieur a procédé à un sondage au printemps dernier auprès des communes concernant la procédure en matière de naturalisation. Notre commune a été la seule à avoir proposé la suppression de toute forme de préavis communal. 33 communes souhaitent que les exécutifs communaux se prononcent sur les dossiers et 11 communes (dont la majorité sont des communes urbaines) sont pour maintenir les compétences actuelles des conseils municipaux. Compte tenu du nombre de dossiers traités par ce dernier groupe, le département a décidé de maintenir la procédure actuelle.
- Suite à l'accident survenu à une élève du CO Renard le 13 octobre dernier, des travaux d'urgence ont été

entrepris afin d'éviter que les bus doivent à l'avenir manoeuvrer sur le parking. Pour que ce genre d'accident ne se reproduise plus et éviter que les élèves ne doivent traverser la route, une demande est en cours auprès de l'Office de la circulation et des transports afin de créer un nouvel arrêt le long du chemin de la Source-St-Jean.

Permis C

Le statut du personnel de l'administration municipale prévoit des restrictions quant à la possibilité d'engager une personne de nationalité étrangère. L'article en question prévoit que cette possibilité existe lorsque aucun candidat genevois ou confédéré ne remplit les conditions fixées. Le nouveau conseiller municipal Jean-Pierre Thorel (S) estime injuste cet article. Il souhaite que désormais la commune puisse engager les titulaires de permis C «qui offrent toute garantie de moralité et satisfont aux exigences de la fonction». Et de citer le cas de chauffeurs aux TPV qui ne peuvent être définitivement engagés uniquement parce qu'ils ne sont pas Suisses. La prise en considération est acceptée par 30 oui, 2 non (1L, 1R) et une abstention. Cet objet est envoyé pour étude en commission.

Le même élu propose ensuite une seconde modification des statuts du personnel. «Nous vous proposons d'adopter une modification du statut du personnel prévoyant que les heures supplémentaires ne soient plus payées, mais remplacées en temps à raison d'une heure de congé par heure de travail supplémentaire». Cette proposition est également envoyée en commission par 29 oui, 2 non (R) et 2 abstentions (1PDC/1R).

Bois tropicaux

Deux motions sont ensuite proposées, l'une d'Olivier Jung (E) à propos des bois tropicaux, l'autre de Jean-Pierre Thorel (S) concernant l'établissement des budgets communaux. Par 21 oui, 11 non (L, R, PDC) et 2 abstentions (1PDC/1L), la motion d'Olivier Jung est acceptée. Elle invite le Conseil administratif à adopter des directives générales de renonciation aux bois tropicaux pour les constructions réalisées directement ou commandées par les différents services de l'administration. Ces directives devront prendre en compte tant les matériaux de construction et d'aménagement intérieur des bâtiments (écoles, maisons communales, etc.) que les installations des parcs et jardins publics (bancs, sièges, tables, clôtures) et autres objets en bois (cercueil par exemple). L'Exécutif est aussi invité à entreprendre les démarches nécessaires pour que la commune adhère à l'Alliance pour le Climat et intègre le "Manifeste des villes européennes concernant l'alliance avec les peuples indiens d'Amazonie" dans la politique communale.

La proposition de Jean-Pierre Thorel est également acceptée, puis envoyée au Conseil administratif par 25 oui, 4 non (R) et 4 abstentions (L). Le Conseil administratif devra doter l'administration municipale des moyens techniques nécessaires (par le biais d'un logiciel) pour pouvoir suivre de façon mensuelle l'évolution des dépenses par rapport au budget voté.

Personnes handicapées

Unanimité par contre pour un postulat de Bernard Buntschu (ADG) et Michel Monod (ADG) relatif à la création d'un service auxiliaire pour personnes souffrant d'un handicap. Ces dernières devront pouvoir être ainsi intégrées, et ce quel que soit le service communal.

Suivent trois résolutions. Chantal Longchamp (ADG) a fait cosigner son texte par un représentant de chaque groupe. Sa résolution est logiquement votée à l'unanimité. Elle demande au Grand Conseil d'exiger de la part des distributeurs et des vendeurs qu'ils avertissent les consommateurs de la nature réelle des boissons premix, en indiquant plus lisiblement le nom du spiritueux contenu, notamment. Ces boisssons contiennent généralement 85% de limonade ou de cola et 15% d'alcool fort, du sucre et du gaz carbonique dont on sait qu'ils accélèrent le passage de l'alcool dans le sang.

Une résolution présentée par Jacques Dupré (S) et Alain Charbonnier (S) propose la mise sur pied par la commune d'une fête de fin d'année en faveur des enfants du centre de réfugiés des Tattes. Elle est rejetée par 15 voix (3ADG, L, R, PDC), 13 oui (S, E, 3ADG) et 5 abstentions (4S, 1PDC).

Enfin, les élus votent à l'unanimité deux douzièmes provisionnels pour 1998, afin de permettre à l'administration municipale de Vernier de fonctionner pendant les premiers mois de l'année prochaine, le temps que le budget 1998 soit voté et approuvé par le Conseil d'Etat. Finalement, Ernest Greiner demande une minute de silence pour les victimes de l'attentat de Louxor.

S.G.



Fermeture de fin d'année

Administration municipale

Les bureaux et chantiers de l'administration sont fermés du 24 décembre 1997 à 12 heures au 4 janvier 1998 inclus. Réouverture lundi 5 janvier à 9 heures.

Etat civil

En cas d'urgence (décès, inhumation, naissance) veuillez téléphoner à:

Mme Laurence BERNILLON	(du 24 au 28.12.97)	tél. 758.48.49
Mme Michèle MULLER	(du 29.12.97 au 05.01.98)	tél. 733.72.35
	ou M. Robert BORGIS	tél. 970.13.60

Service de voirie

La levée des ordures ménagères aura lieu les lundi 22, mercredi 24, vendredi 26, lundi 29 et mardi 30 décembre 1997.

La tournée du mercredi 31 est supprimée.

La collecte des déchets encombrants et métalliques se fera régulièrement les mardi 6 et jeudi 8 janvier 1998.

TPV - TPG

Horaire du samedi les 26, 27, 29, 30 et 31 décembre 1997 et 2 et 3 janvier 1998

Pas de service 25 décembre 1997 (Noël) et 1er janvier 1998 (Nouvel-An)

La Commune de Vernier

propose à toute personne intéressée par

L'emploi, un accueil chaque lundi et chaque jeudi de 9 h à 12 h

- aux jeunes en début de carrière
- aux adultes préoccupés par l'emploi
- aux femmes décidées à reprendre une activité professionnelle
- à tous les chômeurs et chômeuses

Information - Accueil - Soutien

Nous mettons à votre disposition:

- téléphone
- photocopieuse
- PC
- journaux

* * *

Apéritif de fin d'année

Jeudi 18 décembre dès 11 h 00

N'hésitez pas à venir vous informer à l'accueil chômeurs et chômeuses

MAISON DE QUARTIER D'AÏRE-LE LIGNON
Ch. Nicolas-Bogueret 12bis - 1219 AÏRE - Tél. 970.06.93

Médailles pour chiens 1998

Dès à présent, les médailles sont délivrées par les postes de police municipale et à la Mairie de Vernier. Ne pas oublier l'attestation d'assurance pour 1998 et le carnet de vaccination muni de l'autocollant de couleur rouge.

Coût de la médaille: Fr. 43.50

ABARC

Route de Vernier 151
1214 Vernier
Tél.: 796 21 01

(Centre de rencontres pour ados)

Dès le 1er novembre, nouvel horaire

Mardi	16 h	-	19 h
Mercredi	14 h	-	19 h
Jeudi	16 h	-	19 h
Vendredi	17 h	-	23 h
Samedi	13 h	-	18 h

Quelques informations complémentaires

Ces parcours ont été choisis par Ernest Greiner, président du Conseil municipal et multiple vainqueur de la Course pédestre de Bernex, ainsi que par le conseiller administratif Marc-Henri Brélaz. Ils utilisent des chemins existants, mais qui ont été remis en état par le service des sports de la commune de Vernier. Cette dernière a également installé des piquets à la mi-novembre qui, d'une part, indiquent la distance parcourue en kilomètres, d'autre part, montrent le parcours à l'aide d'une flèche blanche (s'il s'agit du parcours de 10'650 m), rouge (celui de 5750 m) ou bleue (2300 m). En outre, quatre grands panneaux ont été posés, soit un à chaque départ (près de Givaudan, face au Centre sportif du Bois-des-Frères et en bordure du Bois-des-Frères) et un supplémentaire face à Givaudan, du côté de Bernex. Bref, l'investissement total pour la commune avoisine les 8000 francs.

Discours d'Ernest Greiner, Président du Conseil municipal

«Est-ce le hasard qui a voulu qu'un parcours mesuré s'installe sur le territoire de notre commune? Eh non. C'était tout d'abord une offre de la Fédération suisse d'athlétisme adressée à la Ville de Genève. Comme Genève possède déjà un parcours mesuré à Vessy, elle a gentiment transmis cette requête à nous autres, Verniolans, par la voix de Messieurs Benoit et Buntschu, de la Direction du Service des sports de la Ville de Genève. Quand on connaît l'impact de la course de l'Escalade où environ 800 participants sont de notre commune, il était tout à fait logique que nous réflechissions sérieusement à cette offre. La possibilité de pouvoir utiliser des chemins pédestres existants et surtout le très grand nombre de participants verniolans à la course de l'Escalade ont fait pencher la balance en faveur de la création de ces parcours ici à Vernier. Merci Monsieur Brélaz d'avoir compris ce message de nombreux coureurs populaires. Ces coureurs anonymes, mais heureux, peuvent dorénavant améliorer leur forme physique et leur bien être.

C'est le baron Pierre de Coubertin qui a lancé la célèbre phrase: l'essentiel, c'est de participer. Pourquoi ne pas changer cette phrase pour cette inauguration en déclarant: l'essentiel, c'est de le parcourir. Et si possible en paix avec soi-même et avec les autres utilisateurs.

Je ressens une grande joie aujourd'hui, non seulement pour moi, mais surtout pour la population de Vernier et des environs, qui aura des parcours de rêve à sa disposition. Ces différents parcours sont uniques par leur beauté naturelle, du fait notamment qu'ils cheminent le long des magnifiques rives du Rhône.

J'espère que beaucoup de futurs utilisateurs s'identifieront au Rhône qui, né d'un glacier, achève sa course dans la Méditerranée, au chaud et dans la culture latine. Le coureur à pied n'est-il pas un peu la même chose? Lorsqu'il commence à courir, son corps est rigide et froid, et au fur et à mesure qu'il continue de courir, son corps se libère, se réchauffe et il termine presque dans un autre état.

Un débutant qui commence à courir souffre souvent de courbatures, mais avec un entraînement régulier, il sent qu'il est en meilleure forme. Etant un homme moderne, il est exposé à des atteintes diverses: bruit, stress, etc. Dans ces conditions, s'oxygéner est l'idéal pour retrouver sa sérénité. Ne dit-on pas: Mens sana in corpore sano ?

Au nom de tous les sportifs connus et anonymes, je vous dis: merci de nous avoir compris !

Discours de Monsieur le Conseiller administratif Marc-Henri Brélaz

«Comme je l'ai déjà dit lors de l'inauguration de la piscine couverte du Lignon au mois de mai dernier, la Commune de Vernier bouge. Elle ne bouge certes pas avec fracas, mais elle bouge selon ses moyens, selon ses possibilités.

Aujourd'hui, nous sommes fiers de pouvoir offrir à chacun une nouvelle possibilité de se faire du bien, de s'aérer, de découvrir des sites protégés, mais ô combien remarquables, où la faune et la flore bien particulières des bords de rivières seront là pour agrémenter des moments de détente et de décompression absolument indispensables dans la vie trépidante et stressante que nous connaissons tous. Il est nécessaire pour l'être humain de retrouver des sensations inhabituelles et enrichissantes.

Voilà l'exemple-type de réalisation qui, je le souhaite, sera très fréquentée, qui peut être conçue en très peu de temps et avec des moyens financiers très restreints. Et pourquoi avoir choisi cette discipline, me direz-vous ? Il y a trois raisons essentielles à cela.

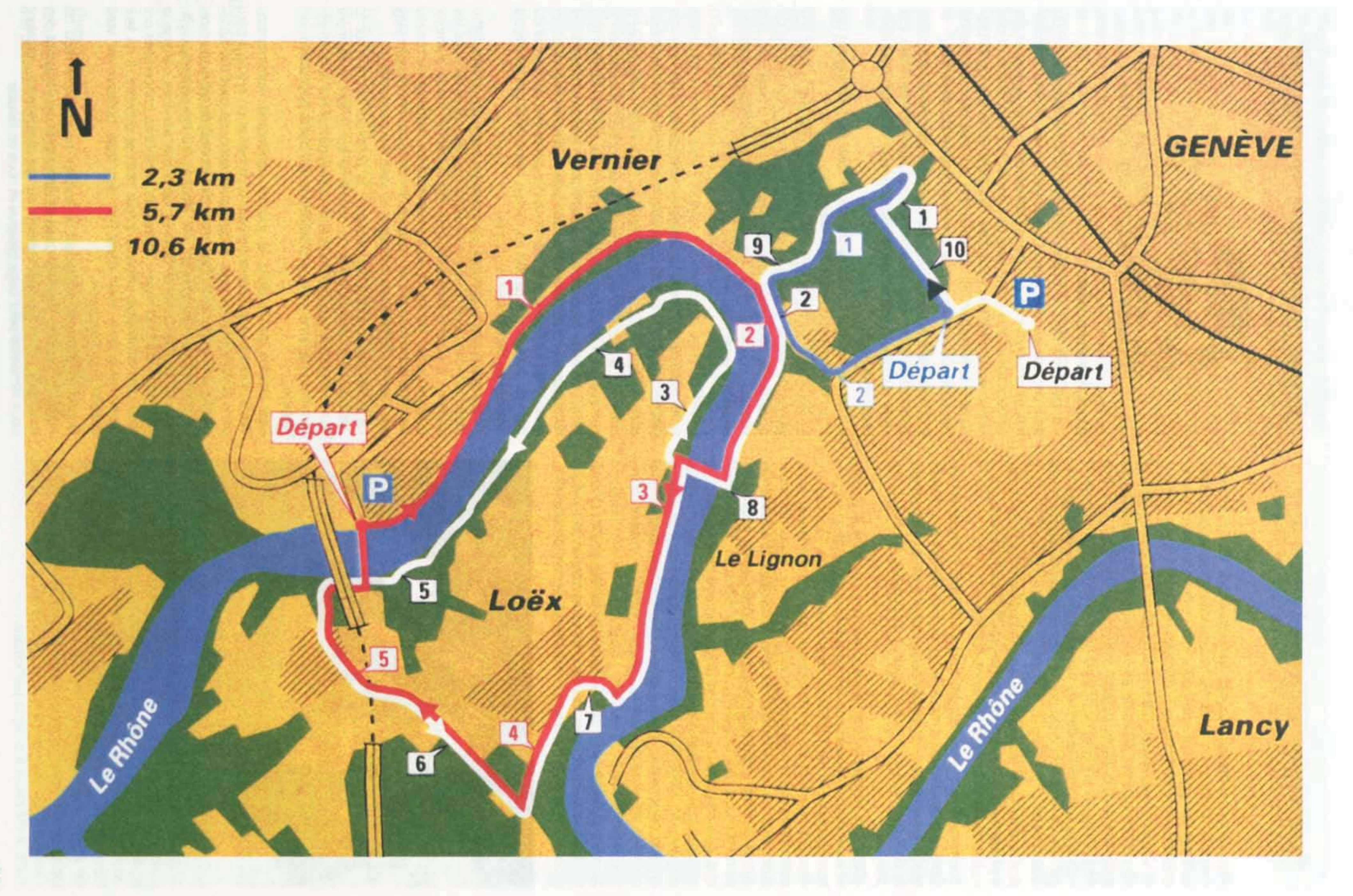
La première est avant tout liée à un phénomène de société où l'on constate que de plus en plus de gens s'adonnent à la course à pied. Nous savons par exemple que près de 800 Verniolanes et Verniolans participent à la Course de l'Escalade, d'où nous est venue cette idée de mettre à disposition de nos administrés un parcours, ou plutôt trois parcours, grâce auxquels ils pourront s'entraîner et parfaire, s'ils le désirent, leur condition physique ou simplement courir pour le plaisir.

Deuxièmement, et en cela je tiens à les remercier personnellement et comme il se doit, nos deux partenaires sur le plan territorial, la Ville de Genève mettant gratuitement à notre disposition le Centre sportif du Bois-des-Frères, où les coureurs trouveront des vestiaires et des douches, ce qui n'est pas négligeable, l'autre étant la Commune de Bernex qui a accepté qu'une partie de nos parcours sillonne sa campagne, ceci pour diversifier quelque peu les contraintes du circuit. Il est certain que sans notre étroite collaboration, cette réalisation n'aurait pas vu le jour.

Enfin, troisième et dernière raison. Avec un site aussi admirable et propice, nous étions en mesure, sans aucun aménagement particulier, de mettre à disposition du public un endroit pour se détendre à proximité de fortes concentrations d'habitants.

En définitive, je crois que c'est ça l'essentiel: réaliser quelque chose de durable, pour un grand nombre d'utilisateurs et à moindres frais.

Je ne voudrais pas terminer ce message sans remercier très chaleureusement nos partenaires: la Ville de Genève, la commune de Bernex, la Fédération suisse d'athlétisme, l'Association olympique suisse, la Société du Sport-Toto, l'Assurance La Bernoise, sans oublier les élèves des écoles de Vernier, ainsi que les enseignants et les inspectrices, les services communaux, et plus particulièrement le service de la voirie et celui des sports, qui ont collaboré d'une façon exemplaire à cette réalisation.



N
2,3 km
5,7 km
10,6 km
Vernier
GENÈVE
Départ
Départ
Départ
P
P
Le Lignon
Loëx
Le Rhône
Le Rhône
Lancy

Promotions civiques 1997

Afin de permettre aux jeunes Verniolans qui atteignent leur majorité civique de rencontrer les autorités municipales, celles-ci les invitent à une petite manifestation, moins protocolaire que celle, officielle, au Victoria-Hall.

C'est ainsi que pour 1997, 194 jeunes ont été invités et 55 d'entre eux ont répondu affirmativement à l'invitation, dix s'étant excusés de ne pouvoir participer. C'est en définitive 44 jeunes, soit 25 filles et 19 garçons, qui se sont retrouvés, le vendredi 7 novembre dernier, dans la salle du Conseil municipal de Vernier, accueillis par le Conseil administratif et une douzaine de conseillers municipaux.

Après avoir salué les participants, M. Christophe ISELI, Maire, a présenté, succinctement, l'organisation politique de la commune, ses structures et son administration.

S'adressant à ces jeunes, M. Ernest GREINER, Président du Conseil municipal, leur rappelle qu'ils vont atteindre la majorité civique, une étape importante de leur vie, celle où ils auront le droit d'élire et d'être élus, le droit d'accepter ou de refuser des lois.

«Dans une famille, la femme est le pouvoir, l'homme le peuple et les enfants l'opposition». En rappelant cette citation un peu humoristique, M. GREINER reprendra le sujet de l'opposition, élément essentiel de la démocratie, souvent manifesté sous cette forme par la jeunesse. «Mais, poursuit-il, opposition veut aussi dire ne pas bouder, ne pas considérer d'emblée les autres comme des idiots. S'opposer, c'est aussi prendre la peine d'étudier les questions, de savoir discuter». En souhaitant que chacune et chacun ait le courage de l'opposition, mais aussi le courage d'accepter l'opposition et surtout de la discuter, M. GREINER termine en souhaitant à tous bonne chance pour réussir à trouver leur chemin dans le labyrinthe qu'est la vie, pour déjouer les pièges, revenir en arrière, bifurquer, ralentir, etc.

Au nom du Parlement des jeunes, Mlle Valérie SCOLLO souhaite la bienvenue aux jeunes citoyennes et citoyens en s'interrogeant sur le sens du civisme et de l'engagement personnel.



Photo I.V.

Après une visite du bâtiment de la mairie, les participants se sont rendus à la salle communale de Vernier-Place pour une agape amicale avec un pâté en croûte en entrée, raclettes à gogo et salade de fruits, réception préparée par M. Marc-Henri BRELAZ, Conseiller administratif, et servie par des conseillers municipaux.

Un souvenir, sous forme d'un stylo aux armoiries de la commune et d'un abonnement à la piscine pour la saison d'été 1998, a été remis à chaque participant.

Projet «Votation» *28 septembre 1997*



L'origine du projet:

Par deux fois déjà, le peuple a refusé, ici à Genève, l'octroi du droit de vote aux étrangers. Depuis une année, différentes communes ont demandé au Grand Conseil de rouvrir le dossier. En ce qui concerne la Commune de Vernier, le PJV (Parlement des jeunes de Vernier) a contacté les différents partis afin qu'ils présentent la résolution en question lors du Conseil municipal de juin 1996, Conseil municipal lors duquel elle a été acceptée.

Dans les mois qui ont suivi, une nouvelle question s'est posée, celle d'agir pour favoriser l'aboutissement futur de l'idée car nous sommes parfaitement conscients que les mentalités évoluent lentement.

Autour de nous, les discussions sur le sujet nous donnaient raison, l'Italie en est un excellent exemple.

Le principe d'un Parlement des jeunes étant d'être ouvert aux jeunes de toutes origines et de tous horizons, il était normal de nous sentir concernés et naturellement l'idée d'organiser une votation consultative à laquelle seuls les étrangers seraient appelés à voter nous est venue au printemps 1997.

Le projet:

A la base, il s'agissait d'organiser une consultation sur les mêmes sujets et le même week-end que les votations fédérales.

Mais puisque nous avons passé deux bons mois uniquement à chercher à obtenir les noms des personnes concernées – puisque nous nous heurtions à des services qui invoquaient une loi qui ne nous touchait absolument pas – nous nous sommes rendu compte de la difficulté d'une telle réalisation et la décision a été prise de leur demander ce qu'ils pensaient de l'octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal des étrangers résidant en Suisse depuis 10 ans.

Nous avons donc préparé un courrier composé d'une lettre (dans laquelle nous nous présentions rapidement et où nous les invitions à venir s'exprimer), d'un mémento (un mode d'emploi qui comportait les informations nécessaires: adresse du bureau de vote, horaire, façon de voter et N^os de téléphone et adresses des responsables) et d'un bulletin de vote par personne.

Le bulletin comportait 3 questions, la première portant sur le droit de vote et d'éligibilité, la deuxième sur le renouvellement d'une votation consultative et la troisième portait sur la connaissance du Parlement des jeunes de Vernier par la population verniolane.

Des articles parus dans le journal communal «Informations Vernier» ont ponctué l'avancement du projet et un article a paru dans DIALOG, un journal auquel sont abonnés tous les parlementaires (membres du Parlement des jeunes) du pays. Au mois de septembre, des avis ont été affichés sur les panneaux officiels de la commune et diffusés dans des services comme la «Permanence Chômage». Toutes les personnes concernées ont reçu une enveloppe officielle à leur nom et adresse. Il ne leur restait plus qu'à venir dans l'un des trois bureaux de vote ouverts pour l'occasion.

Durant la semaine précédant le scrutin, nous avons reçu de nombreux appels téléphoniques de personnes qui voulaient des renseignements supplémentaires ou qui simplement voulaient nous remercier pour cette initiative et nous en féliciter.

Malgré cela, à l'heure des bilans, nous ne pouvons objectivement n'être que déçus. Le droit de vote est un droit à gagner; nous supposions à ce titre que les gens se sentiraient concernés, mais visiblement pas. En effet, moins de 2% de participation: une douche froide! Et une nouvelle question: est-ce vraiment utile de se battre pour des gens qui ne se battent pas eux-mêmes alors qu'on leur donne toutes les facilités pour le faire? Toutefois, nous pensons toujours, nous, organisateurs de la consultation, que l'octroi, au niveau communal, de droits politiques aux étrangers est une nécessité et plus que tout, nous considérons que chacun a le droit de pouvoir s'exprimer aux urnes pour ce qui le concerne au niveau de son quartier. C'est pourquoi nous continuons à soutenir le travail effectué dans ce sens et remercions les quelques personnes qui ont compris l'importance de l'enjeu et qui sont venues nous apporter leur bulletin.

Les résultats:

Comme il fallait s'y attendre, 98,3% des votants sont favorables à ce que les étrangers (établis depuis 10 ans) puissent voter et se faire élire au niveau communal.

97% souhaitent être de nouveau appelés à se prononcer sur des sujets politiques de façon consultative. Par contre, seuls 47% connaissaient notre parlement avant de recevoir ce courrier.

Le bilan:

Alors que moins de la moitié des citoyens s'est déplacée pour des sujets aussi importants que «Jeunesse sans drogue» ou l'assurance chômage, nous pouvons supposer qu'une grande partie de la population étrangère réagit de la même façon: un certain désintérêt de la chose politique.

D'autres échos nous sont parvenus. Certains n'auraient absolument pas compris qu'ILS étaient concernés et croyaient à une erreur. D'autres auraient tout simplement jeté l'enveloppe sans l'ouvrir, comme une vulgaire publicité, et nous ne parlerons pas de ceux qui pensent que les autres se déplaceront pour eux. Signalons toutefois que plusieurs votants nous ont avoué n'avoir encore jamais voté de leur vie.

Les résultats vont donc à l'encontre de tout ce qui est en train de se mettre sur pied mais nous continuons de croire qu'il faut continuer, même si nous avons fortement été ébranlés par l'abstentionnisme d'hier.

Votations - Etrangers - 28 septembre 97

Parlement des jeunes de Vernier

Question 1

Etes-vous favorable à l'octroi du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal aux étrangers résidant depuis 10 ans en Suisse?



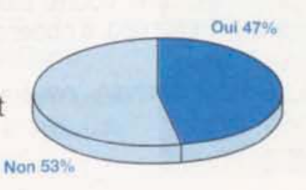
Question 2

Seriez-vous favorable au renouvellement d'une telle votation?



Question 3

Connaissez-vous déjà le Parlement des Jeunes de Vernier?



La vie communale

Carnet rose

dans l'administration municipale



La cigogne de service a arrêté son vol au-dessus du domicile de notre collaboratrice, Malory MEX, responsable de la mise en page de notre bulletin, pour déposer, le 24 septembre dernier, un petit MATTIAS qui fait la joie de ses parents.

Dans son parcours, elle n'a pas oublié une autre collaboratrice, Lorraine MEISTER, responsable des locaux communaux, avec la venue, le 9 octobre dernier, dans son foyer, d'ADRIEN.

Aux deux bébés et à leurs mamans, toutes nos félicitations et vœux les meilleurs.

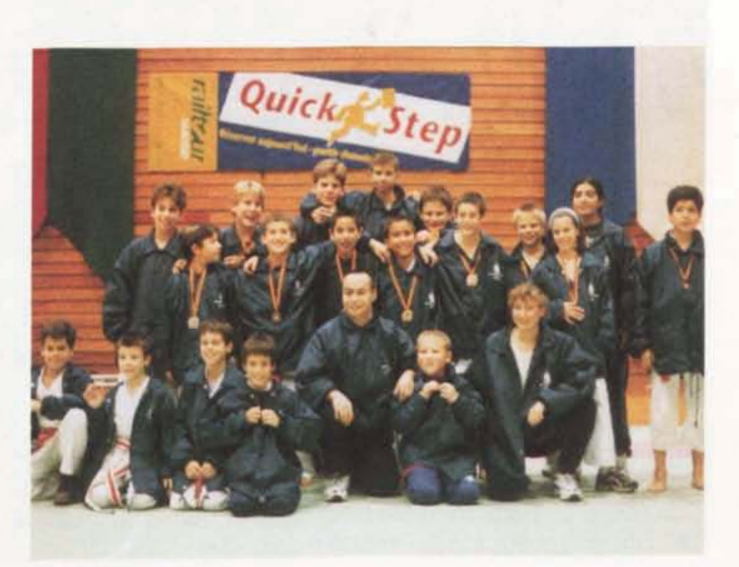
KARATE CLUB VERNIER: 5 CHAMPIONS GENEVOIS!

Le dimanche 16 novembre 1997 s'est déroulé le Championnat genevois de karaté. Nos jeunes combattants, entraînés par Karine ZBINDEN et Vinh PHAN, ont remporté 17 médailles au total dont 5 titres de champions genevois. Le club verniolan figure à la deuxième place des meilleurs clubs genevois. Bravo à Sébastien FONTAINE, Stéfano CIRIOLO, Sarah VOUILLAMOZ, Michael O'CEARBHAILL, David SCHWARZ, Christophe AMADIEU, David DI DIO, Dejan MARJANOVIC et Richard MOUTTE.

Souhaitons à ces jeunes de continuer à remporter de nombreux titres.

Karaté Club de Vernier: **Ecole de Châtelaine, Ch. des Eglantines, 1219 Châtelaine**

Responsables: **Vinh PHAN & Karine ZBINDEN Tél. 079 / 214.77.94**



La Fanfare municipale en concert

Le dimanche 23 novembre (au lendemain de la Ste-Cécile, Patronne des musiciens), la Fanfare municipale de Vernier avait invité tous les amis de la société et de la musique à son traditionnel concert-apéritif.

Un nombreux public, au sein duquel on comptait la présence de M. Ernest GREINER, Président du Conseil municipal, Mme Gabrielle FALQUET, Conseillère administrative, et M. Christophe ISELI, Maire, se pressait dans la salle communale de Vernier-Place pour applaudir la prestation des musiciens verniolans, placés sous la direction de M. Philippe BERTHOUD.

Les spectateurs ont pu apprécier la précision et la finesse des interprétations ainsi que la diversité des compositions interprétées allant de la musique légère extraite de films ou de séries télévisées à des oeuvres plus classiques (Marche triomphale d'Aïda, de Verdi), sans oublier des rythmes exotiques tels que «Tico Tico» et «Copacabana».

Dans un bref message, le Président, Georges BAECHLER, a tenu à remercier et féliciter tous les exécutants pour le travail accompli pour améliorer les qualités musicales de la fanfare, qui remporte des succès non seulement à Vernier mais également en dehors des frontières cantonales, comme sa participation, les 5 et 6 septembre, au 125e anniversaire de l'Union instrumentale de l'Auberson (Vaud).



En place pour le défilé à l'Auberson.

En effet, conviés à cette commémoration, les musiciens de Vernier ont frappé l'assistance par la variété et la qualité de leur programme, faisant dire à un journaliste du «Journal de Sainte-Croix»: «On se prend alors à oublier la notion traditionnelle de fanfare pour écouter une sorte de Grand Orchestre du Splendid, ce d'autant plus que le directeur s'empare du micro pour chanter dans le plus pur style du «crooner». De la Grande musique !»–



L'ÉCHO DE VERNIER-THÉÂTRE

Votre troupe communale

vous propose «Le Tartuffe» de Molière, au Théâtre des Ranches du 6 au 28 mars 1998

– Molière ? Vous avez dit Molière ?

– Oui, notre plus grand auteur comique. Que savez-vous de lui ?

– Comme tout le monde: il s'appelait en réalité Jean-Baptiste Poquelin, il a vécu, je crois, au XVIIe siècle, a écrit des comédies en vers et en prose, il s'est moqué des médecins, des bourgeois, des avares, et des...

– Ce n'est déjà pas si mal ! A sa naissance, le 15 janvier 1622, à Paris, son père, Jean Poquelin, a vingt-sept ans. Il est tapissier. Il aura cinq enfants: Jean-Baptiste, l'aîné, Nicolas, Jean, Madeleine et Catherine.

Jean Poquelin conduit une délicate affaire: racheter à son profit une charge de tapissier et valet ordinaire du roi. La négociation est conclue en 1637. Jean Poquelin obtient même que la charge soit transmissible à son fils aîné et Jean-Baptiste prête serment. Il va avoir seize ans. Il fréquente le collège de Clermont, tenu par les Jésuites. Sorti de cet établissement, il fera son droit, sans doute pour suivre la volonté paternelle qui désirait établir solidement son aîné.

– En 1640, arrive à Paris Tiberio Fiorelli, connu sous le nom de Scaramouche, maître du mime et de la comédia del arte. On pense que c'est lui qui fit éclater la vocation du jeune homme. Mais un autre lien va l'attacher au théâtre: il vient de faire la conquête de Madeleine Béjart, une comédienne de dix-huit ans qui est, comme lui, aspirée par l'aventure du théâtre. Jean-Baptiste annonce à son père qu'il renonce à la charge de tapissier du roi et veut être comédien.

Le 30 juin 1643, il fonde l'Illustre Théâtre. Le premier janvier 1644, c'est l'ouverture de la salle des Métayers.

– Avec Madeleine, il fait front. Pour préparer la nouvelle saison, en juin 1644, il engage un danseur et c'est dans ce contrat que, pour la première fois, on voit apparaître le nom de «Molière».

Et c'est en 1658 qu'il décide de revenir à Paris. Le 24 octobre, il est admis à jouer devant le roi dans la salle des gardes du Louvre. Une année plus tard, le 18 novembre 1659, Molière met à l'affiche, en même temps que Cinna, une courte pièce de son cru: Les Précieuses ridicules. En 1660, il obtient du roi la salle du Palais Royal.

Le mois prochain, nous vous raconterons l'aventure du «Tartuffe».

Echo de Vernier-Théâtre

Maison de quartier de Vernier-Village, où est-elle ? Que fait-elle ?

Depuis 1995, vous avez pu lire des articles concernant la Maison de quartier de Vernier-Village, tant dans l'Info Vernier que dans la presse genevoise.

Depuis, certaines rumeurs circulent, des questions se posent, nous décidons aujourd'hui de clarifier et d'expliquer notre situation.

L'Association maison du quartier de Vernier (AMQV) s'est créée en mars 1995 pour travailler en collaboration avec la commune et l'ABARC (Centre de rencontres pour adolescents) sur le projet d'une maison de quartier dans Vernier-Village:

- accueil des enfants après l'école et pendant les congés scolaires;
- accueil des adolescents;
- rencontres, cours et manifestations pour adultes;
- animations dans le village.

L'association est gérée par un comité de bénévoles.

Avant la création de l'association, nous assurions déjà l'accueil du secteur enfants «Les Piafs» les fins d'après-midi dans un local situé dans la Maison Chauvet-Lullin.

De plus, nous nous occupons également deux fois par année de la Vente-Achat ainsi que du cours de Rock.

Au printemps 1996, suite à la présentation du projet global à la commune, celle-ci achète une parcelle comprenant une villa (destinée aux enfants) et un hangar (destiné aux adolescents), située au ch. de Champ-Claude.

Cette villa nécessitait des travaux qui ont été réalisés en automne, d'une part, par des entreprises et, d'autre part, par les adolescents de l'ABARC, de jeunes chômeurs, des enfants, des parents et les membres du comité.

Les lieux étaient prêts à accueillir les Piafs dès janvier 1997.

Déjà dans les cartons, nous apprenons avec déception que des voisins ont fait opposition à notre venue et une procédure s'engage.

Nous redéballons et les activités continuent dans le local inadapté de Chauvet-Lullin.

Malgré tout, répondant à un besoin des parents, nous ouvrons les mercredis après-midi.

Nous terminons l'année scolaire toujours sans nouvelle de la maison. Le local de Chauvet-Lullin ayant été attribué au Jardin d'enfants «Le Trèfle», nous déménageons de nouveau en septembre 1997 dans la petite école au milieu du village pour accueillir une septantaine d'enfants lors des différentes ouvertures (moyenne de 20 enfants par jour).

Pendant le mois d'août, nous participons à l'organisation et aux activités du Centre aéré de la commune à Sézegnin.

En résumé, voici les activités qui vous sont proposées pour l'instant:

- accueil des enfants (8-12 ans) les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h. à 18h. - au 50, rue du Village;
- les mercredis de 13h.30 à 18h. (avec sorties) - au 50, rue du Village;
- les Ventes-Achats (en mars et novembre) - Ecole de Vernier-Place;
- le cours de Rock le mercredi de 16h.45 à 17h.35 (pour enfants de 7 à 10 ans) - salle de rythmique de l'Ecole des Ranches I;
- le Centre aéré de Sézegnin (1 mois d'été);
- animations aux promotions.

Nos activités sont assurées financièrement par la Commune de Vernier et la CCCLR (Commission cantonale des centres de loisirs et de rencontres) ainsi qu'une participation financière des parents.

Pour se rapprocher du projet initial voici nos perspectives d'avenir:

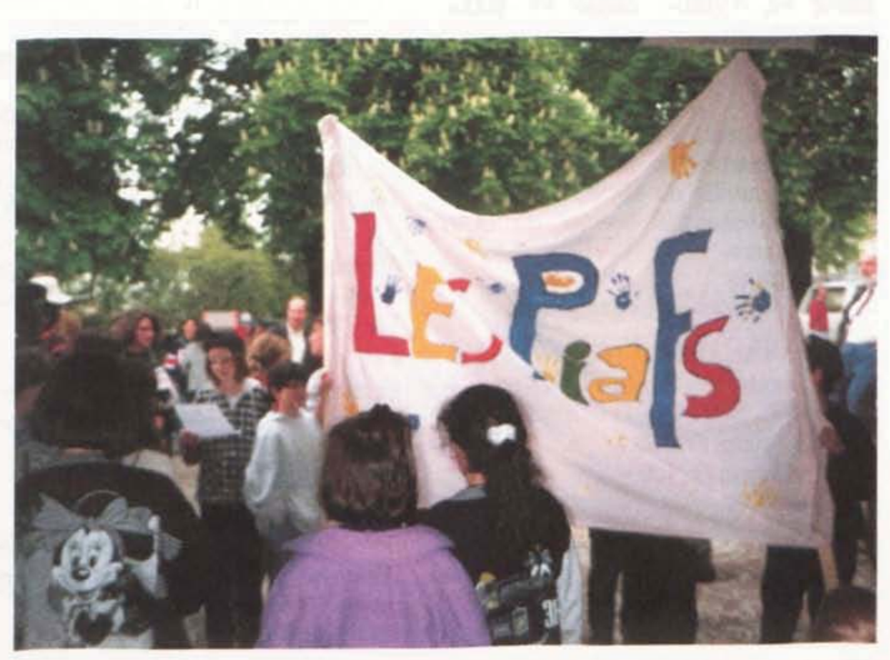
- accueil des enfants le mercredi toute la journée;
- accueil des enfants pendant les vacances scolaires;
- fusion en 1999 avec l'ABARC pour le secteur adolescents;
- emménagement des Piafs dans la villa;
- installation des adolescents dans un local neuf à la place du hangar;
- ouverture de la maison du quartier à un plus large public (Adultes-jeunes adultes)
- animations dans le village.

Si, à la suite de ces quelques lignes, vous avez encore des questions, des remarques ou êtes intéressés à échanger votre point de vue sur votre future maison de quartier, nous vous invitons

Mardi 27 janvier 1998
à 18 h.30
Au local des Piafs
50, rue du Village

Sinon contactez-nous au 341.04.08

Le Comité de l'AMQV



A vendre

Skis Rossignol SY 200CM + fixation Tyrolia + Nordica pointure 43 Fr. 300.-.
Vélo appartement Ketler HT 300 Fr. 200.-
Tél. 797.13.73

Snowboard Nidecker, taille 1m 36, idéal pour débutant et autres - Prix à discuter.
Tél. 341.08.43

Skis 190cm + fix. - Fr. 50.-, skis 170cm sans fix. - Fr. 20.-, bâtons 110cm ou 120cm Fr. 10.-, bottes de ski T.40 - Fr. 20.-.
Tél. 341.21.74

Landau convertible en poussette, siège pour chaise (chaise haute)
Chauffe-biberon voiture et maison
Tél. 797.21.06

Landau convertible: poussette + 2 housses, couette + 1 ombrelle.
Poussette canne + baby relax.
Le tout Fr. 100.-.
Tél. 796.43.63

Urgent, habits hiver + pantalon de ski fille T.164, très bon état, bas prix
Tél. 796.56.94

Très beau manteau mouton réversible, vert, ample, coupe italienne, état de neuf - taille 42-44
Valeur Fr. 2'950.- prix à discuter
Tél. 796.08.85

Paletot-veste en fourrure ragondin neuf - valeur Fr. 1'700.-, cédée Fr. 800.-, (cause départ)
Tél. 797.33.06 le soir

3 CD neufs, cédés Fr. 40.- (56% moins cher). Le dernier de MAURANE (Différente); le dernier de MYLENE FARMER (Anamorphosée); le dernier de POW WOW (Quatre)
Tél. 796.08.16

Solarium 1 face (1m80) pliable Fr. 450.-
Table ronde en verre + 4 chaises Fr. 100.-
Natel D (Sharp) Fr. 350.-
Montre Dubois Fr. 100.-
Tél. 796.63.49

Aquarium 300L complet, sans meuble Fr. 600.-
Tél. 797.18.10

Humidificateur Jura Sanamatic, 2 filtres Fr. 40.-
Tél. 796.43.16

Sèche-linge Candy bon état 5 kg, sans condensateur Fr. 250.- Tél. 341.68.67

Armoire 2 portes miroir, blanche Fr. 200.-
Tél. 341.03.87

Table et 2 chaises cuisine, Formica brun Fr. 70.-
Tél. 797.47.60

Sommier neuf 140/190 avec tête mobile Fr. 190.-
Petite machine à laver, idéal p/vêtements délicats, linge bébé - Fr. 100.-
Tél. 341.41.32

Chambre enfants, 2 lits superposés (sans matelas), 1 armoire, 1 commode, 1 bureau - Fr. 650.-
Tél. 341.04.04 / 798.23.55

Lit-armoire + matelas 160/200, très bon état, étagères et coffres à l'intérieur - Fr. 1'200.-
Tél. 782.71.95

Région Montana, appartement attique 115m² balcon, 3 chambres, 2 salles d'eau, cave, garage + place de parc extérieur
Tél. 079 / 200.54.13

Vieux-Vernier, maison ancienne rénovée, 7 pièces, jardin, garage - Fr. 750'000.-, à discuter
Tél. 341.04.57

A votre service

Espagnol intensif par professeur expérimenté, de langue maternelle espagnole (Castillan) - tous niveaux
Tél. 796.41.52

Anglais rapide par professeur expérimenté, Anglo Américain - tous niveaux
Tél. 796.41.52

Etudiante école de commerce donne cours allemand, niveau cycle d'orientation
Tél. 341.25.93 - le soir

Formateur expérimenté donne cours Windows, Excel, Lotus 1-2-3 - chômeurs 50% rabais
Tél. 796.50.78

Jeune grand-maman de toute confiance garderait des enfants bénévolement quelques heures.
Tél. 796.05.38

Pour tous travaux graphiques: cartes de visite, faire-part, dépliants, courrier, etc.
Tél. 796.72.50, le soir (ou répondeur)

KNIGHTS OF DANCE, animation dansante et karaoke pour soirées d'entreprises, mariages, etc. - Prix imbattable.
Tél. 796.56.54 - A bientôt !

Offre d'emploi

Moniteur ou monitrice de culture physique est recherché(e) par la section gym adultes du C.H.C. de Châtelaine.
Date d'entrée en fonction à convenir - rétribution Fr. 35.- la séance d'une heure.
Renseignements auprès de M. José FUSET, tél. 735.49.32 dès 18 h.30.

A louer

Deux boxes fermés, dans parking accès par porte automatique, immeuble 9, ch. De-Maisonneuve Fr. 128.-/mois
Tél. 796.95.11 ou 077 / 26.51.45

Grande salle de fêtes avec ou sans château gonflable - renseignements tél. 794.85.56

Cherche à louer

Couple 2 enfants cherche 4½ - 5 pièces pour fin mars 98, sur Châtelaine, Lignon, Avanchets, Charmilles. - Loyer Fr. 1'100/1'200 p/mois.
Tél. 796.80.04

Pianiste, étudiante au Conservatoire de Genève, cherche "des murs mélomanes" chambre indépendante ou studio dans maison
Tél. 079 / 301.28.21

Local garage, environ 20m2 avec éclairage
Tél. 079 / 200.30.83

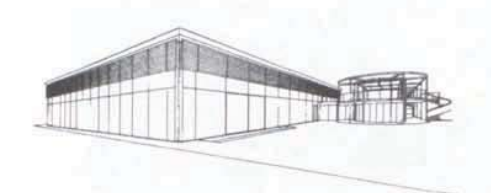
Santé

Le Reiki, une technique de relaxation, est une pratique thérapeutique de transmission d'énergie agissant sur l'équilibre de l'être humain.
Tél. 796.97.59

Piscine couverte du Lignon

Nouveau!

COURS D'AQUAGYM



Mardi	18h30 - 19h05
Mercredi	19h10 - 19h45
Vendredi	09h45 - 10h20
	10h25 - 11h00
Samedi	10h00 - 10h35
	10h40 - 11h15

Renseignements:

Service des sports – 30, route du Bois-des-Frères

1219 LE LIGNON

Tél. 796.62.96 (le matin)

HIVER 1998

ECOLE SUISSE DE SKI ALPIN
enfants de 8 à 16 ans

ECOLE SUISSE DE SNOWBOARD
enfants de 10 à 16 ans

Cours de ski alpin pour enfants de 8 à 16 ans (débutants, moyens, avancés). Cours de snowboard pour enfants de 10 à 16 ans ayant déjà skié (débutants, moyens, avancés). organisés par le service des sports avec la collaboration technique de moniteurs qualifiés.

Périodes (à choix)

1re période: 14 janvier, 21 janvier, 28 janvier, 4 février 1998 (4 mercredis)

2e période: 11 février, 18 février, 4 mars, 11 mars 1998 (4 mercredis)

Lieu: Torgon (VS)

Prix par période: Fr. 170.– tout compris

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au service des sports, 30, route du Bois-des-Frères, (piscine) 1219 LE LIGNON, tél. 796.62.96 (le matin).



Le bon conseil du bpa

Quand la nuit tombe...

Au crépuscule et en particulier de nuit, les piétons et les conducteurs de deux-roues (surtout les cyclistes) courent de graves dangers. Pour cette raison, ils devraient se munir d'accessoires rétroréfléchissants, comme par exemple flash-semelles, ceintures, brassards, jambières, etc. ou, du moins, porter des habits clairs. Des bandes rétroréfléchissantes aux vélos et cyclomoteurs augmentent la sécurité des deux-roues.

Brouillard

L'expérience le montre: les accidents qui se produisent dans le brouillard sont lourds de conséquences. On peut les éviter en réduisant sa vitesse et en augmentant l'intervalle de sécurité (supérieur à la moitié de la vitesse indiquée au compteur). Ne vous pressez pas!

Attention: le brouillard est trompeur et incite à des erreurs d'appréciation, par exemple les distances. Beaucoup de conducteurs croient, à tort, qu'ils voient mieux dans le brouillard de jour que de nuit. Le brouillard peut vous surprendre. Si vous apercevez du brouillard devant vous, réduisez votre vitesse avant d'y entrer.

Espace réservé aux partis politiques siégeant au Conseil municipal



UN GRAND MERCI !

L'ALLIANCE DE GAUCHE nous communique:

Les candidats députés de l'Alliance de Gauche,

Bernard BUNTSCHU
Michel MONOD
Yann PERRET-GENTIL
Hans-Rudolf MISCHLER

remercient les électeurs de la Commune de Vernier qui leur ont accordé leur suffrage en grand nombre. Bien qu'ils n'aient pas obtenu sur le Canton de Genève le nombre de voix suffisant pour être élus, ils restent préoccupés de la représentation des communes au Grand Conseil. Ils espèrent que les membres élus introduiront des dispositions qui vont dans le sens de la défense de l'intérêt des communes suburbaines.

Partageons Noël !

Pour beaucoup d'entre nous, Noël se fête en famille. Même si ce jour n'a souvent plus qu'un lointain rapport avec la naissance du Christ, la crèche et le sapin réunissent toujours autour d'eux enfants et parents pour se redire, année après année, au travers d'un repas partagé, de cadeaux offerts, que l'on tient à l'autre. Mais ce jour peut aussi être vécu douloureusement par celles et ceux qui se retrouvent seuls, séparés des leurs par des décès, divorce, des kilomètres ou une mésentente.

Pour que Noël reste une fête de la rencontre, même pour celles et ceux qui sont isolés, les jeunes des paroisses protestantes de la région et ceux de la paroisse catholique du Lignon vous invitent dans la nuit du 24 au 25 décembre. Un repas gratuit, diverses animations (contes, chants, musique, films, diapositives, célébration, garderie pour enfants) sont au programme.

N'hésitez donc pas à rejoindre le 24 au soir jeunes et plus âgés de ces paroisses et du quartier qui préparent avec enthousiasme cette fête. Vous pouvez aussi simplement passer, le temps d'une animation ou d'une discussion autour d'un feu de cheminée.

Les locaux de la paroisse protestante du Lignon (34, Place du Lignon, derrière le centre commercial) seront ouverts à partir de 18 h. avec une célébration, suivie par un apéritif à 19 h. et le repas à 20 h. Les animations se prolongeront jusqu'à tard dans la nuit

Gabrielle Pilet Decorvet

Nous remercions l'Association des commerçants du Lignon et quelques donateurs anonymes pour leur soutien.

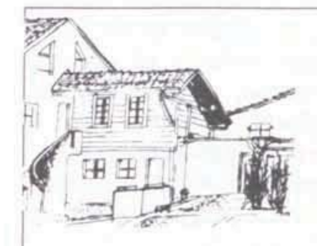
Pour tout renseignement ou proposition de coup de main pratique ou financier, s'adresser à

Pierre-Yves Decorvet, 34, Place du Lignon, 1219 Le Lignon, tél. 797.50.33.



Pour ne pas rester seul(e) à Noël *(photo Damien Deschenaux)*





A la Macav

Jusqu'au 23 décembre
«SYMPHOMAILLES»
Exposition collectiv

du 19 janvier au 20 février 1998
«CHUTE DE PETITS PRIX»
Exposition collective

Chantons Noël

Vendredi 19 décembre 1997, 20 h.30
Eglises catholique et protestante du Lignon

ENSEMBLE, CHANTONS NOËL

Direction Jean-Marie CURTI

L'Orchestre de l'Opéra-Studio accompagne le public chantant des Noëls traditionnels.

Soupe au feu de bois à la sortie.

Soirée offerte par le Service culturel de la Commune de VERNIER

Entrée libre



LES FENÊTRES DE L'AVENT

sont visibles dans le village.



Allez les admirer, car leurs propriétaires se sont donné beaucoup de peine, pour le plus grand plaisir des yeux!





ALLEZ-Y PENDANT L'AVENT, PARCE QU'APRÈS IL SERA TROP TARD!

Association des Intérêts de Vernier-Village

Au centre commercial de Balexert

Jusqu'au mardi 23 décembre:

Le Mythe du Trappeur et la vie dans la nature.

Exposition d'objets, reconstitution des lieux, animations permanentes (dessins, jeux du casse-noix, de la descente des rapides, de la Tautana) et orchestre.

Dès le 17 décembre, emballage cadeaux gratuit pour la clientèle.

Du 26 décembre 1997 au 3 janvier 1998:

Foire à la brocante

Du 6 au 31 janvier 1998:

Ce sont les soldes!

Dans le cadre de l'«Opération villages roumains»

MARDI 6 JANVIER 1998 à 20 h.15

Paroisse catholique de Ste-Marie-du-Peuple
(Av. Henri-Golay 5 - Châtelaine)

CONCERT DES ROIS
par le QUINTETTE HORA

Musiques folkloriques et populaires de Roumanie

Entrée libre - Collecte à l'issue du concert.

Org. Paroisses catholique et protestante de Châtelaine.

GRANDE SEMAINE FESTIVE

au Centre commercial
DES AVANCHETS

Action dans les commerces

crêpes - vin chaud - dégustations - tombola - etc.

Marché aux jouets des enfants le mercredi après-midi

brocante - film - stands divers - musique - etc.

Marché aux puces des habitants le samedi

concert - marché de Noël - karaoké - etc.

du lundi 15 décembre au samedi 20 décembre 1997

Organisation: Association des commerçants, travailleurs sociaux du quartier et divers partenaires



La Bourse aux vêtements

Ouverte le 21 septembre 1993 sous l'égide du Groupe d'habitants de Vernier-Village (GHVV), la Bourse aux vêtements a poursuivi son activité dans le cadre de l'Association de la maison de quartier de Vernier (AMQV).

Depuis le 23 janvier 1997, la Bourse aux vêtements a pris son indépendance sous la dénomination de «Association de la Bourse aux vêtements de Vernier-Village» (BV).

Depuis son ouverture, la BV n'a cessé de s'agrandir. Elle répond au besoin en habillement d'un nombre croissant de familles de la Commune de Vernier qui, au vu de la situation économique actuelle, se trouvent en difficulté.

Les bénévoles seront heureuses de vous y accueillir dans une ambiance chaleureuse tous les mardis de 14h.00 à 17h.00 ainsi que le 2e jeudi de chaque mois de 18h.00 à 20h.00. La BV est fermée pendant les vacances scolaires et les jeudis de décembre et janvier.

En nous rendant visite, vous trouverez des habits pour enfants de 0 à 18 ans, ainsi que pour femmes, de la taille 34 à 48/50. Vu l'exiguïté de notre local, nous n'avons malheureusement pas pu ouvrir un rayon «Messieurs»!

Pour la bonne marche de cette activité, nous demandons Fr. 5.– d'inscription lors du premier dépôt de vêtements (au maximum 10 articles, dont l'enregistrement se fait jusqu'à 16h.30 le mardi et 19h.30 le jeudi) et prélevons 10% du prix de vente.

Les bénévoles, après vérification du bon état des habits (lavés, repassés, non troués...), vous aideront à définir les prix de ces derniers.

Il va de soi que nous sommes tributaires des saisons. Pour cette raison, nous n'acceptons en fin d'hiver que les habits de printemps/été et en fin d'automne les habits d'hiver/printemps.

Ayant seulement 35 m² et souhaitant renouveler régulièrement le choix, nous gardons 6 mois les vêtements mis en vente.

Depuis 4 ans, nous constatons que cette activité comble un réel besoin. Pendant ces années, le nombre de vêtements en dépôt ainsi que le volume des ventes n'a cessé d'augmenter. Nos statistiques viennent confirmer cette tendance. Ainsi, nous constatons que durant les trois premières années, le nombre d'inscriptions a quadruplé, passant de 53 personnes en 1993 à 213 en 1996. A ce jour, nous comptons 252 inscriptions. Quant au mouvement financier, il s'est vu multiplier par 5, soit Fr. 5'254.– en 1993 contre Fr. 27'195.– en 1996.

Depuis le début de l'activité, nous occupons un local situé au sous-sol de l'école des Ranches de Vernier-Village. Ce local, d'une superficie d'environ 35 m², ne correspond plus à nos besoins actuels.



Un petit coin du vestiaire — *Photo I.V.*

Vous qui avez un local non occupé ou qui connaissez un mécène, sachez que nous serions intéressés par cet espace. Malheureusement, nous ne pouvons assurer un loyer, notre but n'étant pas de faire un bénéfice mais de permettre aux habitants de la commune de se vêtir à moindre prix.

A bon entendeur, Salut!

Le Comité de la BV



Association des intérêts de Vernier-Village
Case postale 434 – 1214 Vernier

Les abeilles de Crotte-au-Loup

Les ruches sont là, bien abritées dans un coin du jardin.

De la route, on ne se douterait pas que des milliers de petites ouvrières vont, pendant la bonne saison, chercher leur nourriture dans un rayon de 3 kilomètres autour de leur maison.

Novembre est là. Les feuilles tombent. Jean Roch visite son petit rucher. Il enlève quelques feuilles mortes à l'entrée de la ruche. Une abeille en sort comme une flèche et le pique à la main. Elle ira mourir quelque part. Elle a terminé son travail de surveillance...

Une colonie d'abeilles, c'est un groupe qui ne peut fonctionner qu'avec une reine, des ouvrières et des mâles dont l'utilité est de féconder la reine. On ne sort pas de ce système. Mais pour que cet ensemble vive et produise le miel que l'apiculteur va récolter vers le milieu de l'année, que de travaux d'entretien, de lutte contre les parasites, de soins multiples et variés. Jean Roch en sait quelque chose. Il a succédé à son père qui possédait déjà ce rucher et qui l'a initié aux secrets du métier.



Le rucher d'autrefois



L'œil du maître

Aux vacances de Pâques de cette année, Jean a dévoilé à des enfants du quartier quelques-uns des mystères qui entourent la vie d'un essaim. Vêtus de blanc, chapeautés et voilés, ces jeunes néophytes ont assisté à l'exploration d'une ruche et ce dut être passionnant lorsqu'on sait que Jean Roch officie dans cet art depuis des dizaines d'années et qu'il en connaît un rayon. Nous nous en sommes rendus compte lors d'une récente visite : nous n'avons pas vu le temps passer !

Le village est près de la ville. Elle cherche à le rattraper. Il faut s'en défendre avec énergie. Il y a encore quelques îlots à protéger du béton. Ces vieux jardins en font partie, avec tout ce qu'ils contiennent. Veillons-y.

Mais si vous saviez ce que le miel de Jean est bon !

Le Comité de l'AIVV

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE VERNIER-VILLAGE

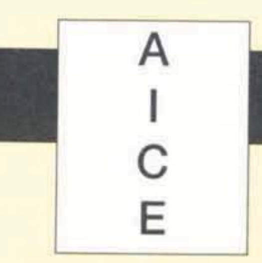
Te reconnais-tu ?



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341.39.17 jusqu'au 31 décembre 1997.

Tu gagneras un bon de Fr. 30.– à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV



Association des intérêts de Châtelaine et environs
Case postale 207 – 1219 Châtelaine

Appel aux entreprises !

Noël 1997 n'est plus très loin, 1998 pointe déjà le bout de son nez. L'A.I.C.E. prépare activement la fête des Rois destinée à nos aînés.

Vous pouvez contribuer efficacement à l'organisation en étant donateur de cette fête.

Nous vous remercions de verser vos dons au CCP 12-12 181-4, A.I.C.E., CP 207, 1219 Châtelaine.

En vous remerciant infiniment d'avance de votre solidarité et générosité en faveur de nos aînés, le Comité de l'A.I.C.E. vous souhaite une fin 1997 pleine de succès.

RAPPEL À NOS MEMBRES !

Nous vous remercions de bien vouloir verser votre cotisation annuelle de Frs 15.– à: A.I.C.E., Case postale 207, 1219 Châtelaine, CCP 12-12 181-4.

L'Association des intérêts de Châtelaine et environs est heureuse d'inviter toutes les personnes au bénéfice de l'AVS à

LA FÊTE DES ROIS

INVITATION AUX AÎNE(E)S DE CHÂTELAINE EXCLUSIVEMENT

Samedi 10 janvier 1998, dès 14 h.00, à la salle de gym de l'école de Châtelaine.

Musique, attractions, goûter, tombola, chaleur humaine et joie seront votre programme !

Si vous avez de la peine à vous déplacer, nous viendrons volontiers vous chercher à domicile.

N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE

Prière de renvoyer ce coupon-réponse, au plus tard le 6 janvier 1998,
à A.I.C.E., Case postale 207, 1219 Châtelaine

--✂---

Nom / Prénom : ____________________

Adresse: ____________________

Tél.: ____________________

Nombre de personnes ____________________

☐ J'ai besoin d'un transport

☐ J'attendrai au bas de mon immeuble

☐ J'attends dans mon appartement



L'Opéra-Studio de Genève

présente

Vendredi 30 janvier 1998 à 20 h 30

Maison Chauvet-Lullin à Vernier

Soirée Belle Epoque

avec les solistes de l'orchestre de l'Opéra-Studio

(Champagne en fin de soirée)

Billets en vente au stand Info Balexert et à l'entrée
Fr. 30.– / Jeunes et AVS Fr. 20.–

FESTIVAL JEUNESSE - VERNIER

7-19 février 1998

Contes - spectacles

7 + 8 février - Salle des fêtes du Lignon-Genève:
3e WEEK-END DE LA BD avec le B.D. Club de Genève

dédicaces:

MITTEI - WEINBERG - JANVIER - FAURE - GEERTS- KALONJI - AB'AIGRE - BALADI - WASEM

COMMUNE DE VERNIER ☎ 306 06 86 et ☎ 796 80 06